

MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES, PARCOURS DROIT PÉNAL DE L'ENTREPRISE ET COMPLIANCE

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

| | |
|------------------------|--|
| MENTION | Droit des affaires (Université Paris-Saclay) |
| DISCIPLINE(S) | Droit Privé |
| COMPOSANTE(S) | Faculté de droit et science politique |
| SITE(S) D'ENSEIGNEMENT | Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines) |
| FORMATION DIPLÔMANTE | ✓ |
| FORMATION INITIALE | ✓ |
| FORMATION CONTINUE | ✓ |

Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Les objectifs pédagogiques tiennent d'une part au renforcement ou acquisitions des connaissances fondamentales en droit pénal et l'entreprise et en compliance. D'autre part, il s'agit de renforcer la technicité des diplômés dans les compétences essentielles aux professions auxquelles conduit le parcours type.

Renforcement des compétences d'analyse, de raisonnement, de rédaction, de synthèse et de l'éloquence dans le champ du droit pénal de l'entreprise (rédaction de conclusions, note de synthèse, concours de plaidoirie, résolution et présentation de cas professionnels etc.). Acquisition des compétences d'analyse des risques, de rédaction d'outils de conformité comme la cartographie, les chartes, les procédures notamment pour le métiers de la compliance.

Les objectifs scientifiques du parcours type tiennent d'une part à une formation à l'éthique de la recherche et aux modalités et techniques de recherche et d'autre part à l'approfondissement scientifique de certains travaux (mémoire thématique de fin de cycle soutenu par un jury d'universitaires et de professionnels).

Le descriptif du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Conditions d'admission

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Date d'ouverture des candidatures : 15 mai 2026

Date de fermeture des candidatures : 15 juin 2026

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contacts réservés à la reprise d'études

Stéphanie AUBINEAU

5/7 Boulevard d'Alembert

78280 Guyancourt

Tél : 01 39 25 51 17

stephanie.aubineau@uvsq.fr

Contenu de la formation

DÉZOOMER

100 %100 %

ZOOMER

Télécharger

Responsables pédagogiques

» MME MARIE-EMMA BOURSIER

» MME ALEXANDRA SERINET

Adresses et coordonnées

Secrétariat pédagogique :

Charlotte THOMAS

charlotte.thomas@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 53 93

Bureau : 218

